

Ministère de la Santé

Fiche d'information sur le TPoxx®

Version 2.0 – 16 septembre 2024

Faits saillants des changements :

- Ajout de renseignements sur les clades I et II (p.1)
- Mise à jour de la section sur le traitement contre la mpox (p.1)

Ce guide ne fournit que des renseignements de base. Le présent document ne vise pas à procurer ni à remplacer des conseils médicaux, des diagnostics, des traitements ou des conseils juridiques.

Le virus qui cause la mpox se distingue par ses deux clades génétiques :

- **Clade I** : Le sous-clade Ia, endémique en Afrique centrale, cause des maladies plus graves et plus de décès que le clade II. Le sous-clade Ib, apparu en République démocratique du Congo en 2023, se transmet par contact direct, surtout dans les réseaux hétérosexuels.
- **Clade II** : Ce clade, endémique en Afrique de l'Ouest, est associé à des maladies moins graves et à moins de décès que le clade I. Le sous-clade IIb est responsable de l'écllosion de mpox mondiale de 2022 qui a surtout touché des adultes s'identifiant comme des hommes ayant eu des rapports sexuels avec d'autres hommes.

L'Ontario continue de surveiller les cas de mpox (clades I et II) et collabore avec les fournisseurs de soins de santé, Santé publique Ontario (SPO) et l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) afin de gérer les risques pour la santé. Nous réviserons les directives à mesure que de nouveaux renseignements seront disponibles et que l'épidémiologie de la maladie évoluera.

Les renseignements relatifs à la mpox fournis dans le présent document reposent sur les données épidémiologiques actuelles en Ontario, ainsi que sur les faits et les recommandations liés au clade II.

Traitement contre la mpox

Il n'existe aucun traitement particulier, dûment éprouvé, contre la mpox. Il existe toutefois un médicament antiviral autorisé par Santé Canada, appelé técovirimat (TPoxx®), qui sert à traiter la variole humaine; même s'il a été mis au point pour traiter la variole, il peut aussi être efficace contre la mpox, car les virus sont étroitement liés. Le TPoxx® empêche le virus de se multiplier et ralentit donc sa propagation dans tout le corps. Cela permet à votre organisme de renforcer ses défenses pour combattre l'infection.

Le TPoxx® peut être utilisé chez les adultes et les enfants (pesant au moins 13 kg ou 29 lb) pour traiter la forme sévère de la mpox (auparavant appelée variole simienne).

Offert sous forme de capsule, ce médicament se prend oralement dans les 30 minutes suivant un repas complet à teneur modérée ou élevée en gras et doit être pris deux fois par jour durant 14 jours. Votre fournisseur de soins de santé passera en revue le plan approprié à votre traitement.

L'efficacité de ce médicament contre la mpox fait encore l'objet d'études. Certaines données montrent que le TPoxx® a un certain effet sur les personnes présentant des symptômes de la mpox.

Un essai clinique visant à évaluer l'efficacité et l'innocuité du TPoxx® dans le traitement de la mpox, comparativement à un placebo, est en cours au Canada et à l'étranger. Pour en savoir plus, consultez le site <https://www.hivnet.ubc.ca/fr/study/ctn-338-platinum-can/>.

Admissibilité au TPoxx®

Les quantités de TPoxx® fournies par le gouvernement fédéral à l'Ontario étant très limitées, on l'utilise actuellement pour traiter les personnes gravement malades ou handicapées en raison d'une infection à la mpox ou qui présentent un risque élevé de maladie grave.

Si vous pensez avoir des symptômes de la mpox, communiquez avec votre fournisseur de soins de santé.

Le TPoxx® est sûr et efficace

Il a été démontré, au cours d'essais cliniques, que le TPoxx® est sans danger et produit des effets secondaires mineurs. L'utilisation de ce médicament au Canada a été autorisée par le législateur, Santé Canada. Il existe peu de données sur son efficacité dans le traitement de la mpox chez les humains, mais son efficacité a été démontrée dans le traitement de la mpox chez les animaux.

Le TPoxx® peut interagir avec d'autres médicaments. Vous devriez donc discuter avec votre fournisseur de soins de santé des complications possibles lorsque vous prenez du TPoxx® avec d'autres médicaments.

Le TPoxx® ne devrait pas être utilisé dans les cas suivants

Le TPoxx® ne doit pas être administré aux :

- enfants dont le poids est inférieur à 13 kilogrammes (kg) ou 29 livres (lb);
- personnes souffrant d'une allergie sévère ou hypersensibles à ce médicament OU à tout composant du médicament; une liste des ingrédients se trouve dans la [monographie du produit](#).

L'innocuité et l'efficacité du TPoxx® n'ont pas été étudiées chez les enfants et les adolescents de 17 ans et moins, les femmes enceintes ou qui allaitent, et les personnes de plus de 65 ans.

Veuillez discuter avec votre fournisseur de soins de santé des avantages potentiels et des risques liés à la prise de ce médicament.

Effets secondaires du TPoxx®

Le TPoxx®, comme tous les médicaments, peut provoquer des effets secondaires, bien que ceux-ci ne soient pas ressentis par tout le monde.

Les effets secondaires du TPoxx® les plus fréquemment signalés sont : maux de tête, nausées, douleurs abdominales et vomissements. Parmi les autres effets secondaires moins courants, notons : sécheresse de la bouche, douleurs articulaires, démangeaisons, éruptions cutanées, changements d'humeur et sensation de picotement.

Communiquez avec votre fournisseur de soins de santé

Appelez votre fournisseur de soins de santé ou rendez-vous à l'urgence la plus proche si vous ressentez l'un des symptômes suivants après avoir pris le TPoxx® :

- urticaire;
- enflure du visage ou de la bouche;
- difficultés respiratoires;
- symptômes cardiaques comme des douleurs thoraciques, un essoufflement ou des palpitations cardiaques.

Renseignements supplémentaires

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la mpox ou sur le TPoxx®, veuillez consulter les ressources ci-dessous ou vous adresser à votre fournisseur de soins de santé.

Ministère de la Santé de l'Ontario – [Mpox \(variole du singe\)](#)

Santé publique Ontario – [Mpox \(auparavant appelée variole du singe\)](#)

Agence de la santé publique du Canada – [Mpox \(auparavant appelée variole simienne\)](#)

Organisation mondiale de la Santé – [Mpox \(variole simienne\)](#)

Organisation mondiale de la Santé – [Questions et réponses sur la mpox](#)

Centers for Disease Control des États-Unis – [Page d'information sur la mpox](#) (en anglais seulement)